

## Giguère, Martine

---

**De:** \_Boîte Greffe CEIC  
**Envoyé:** 4 juin 2012 16:32  
**À:** Lebel, Sonia; Giguère, Martine  
**Objet:** TR: Demande de contribution à la Commission en tant qu'intervenant

Voici un courriel concernant une demande  
Merci et Bonne Journée

Xiomara Barbareno  
Préposée aux renseignements  
Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

*Adresse postale*  
600 rue Fullum, sous-sol, secteur 0570  
Montréal (QC) H2K 3L6  
Téléphone: 514-873-0616  
Cellulaire: 514-248-2209  
Télécopieur : 514-873-0497  
Xiomara.Barbareno@ceic.gouv.qc.ca  
[www.ceic.gouv.qc.ca](http://www.ceic.gouv.qc.ca)

---

**De :** Jean-Pierre Dumont [mailto:JPDumont@OAQ.COM]  
**Envoyé :** 4 juin 2012 16:22  
**À :** \_Boîte Greffe CEIC  
**Cc :** Tremblay, Simon; Greffe@ceic-copie.gouv.qc.ca  
**Objet :** Re: Demande de contribution à la Commission en tant qu'intervenant

Bonjour,

À la suite de notre entretien téléphonique de ce jour avec Me Tremblay, nous comprenons que la Commission, dans une phase ultérieure de ses travaux, permettra aux organismes de déposer un mémoire pour étayer des pistes de solution aux problèmes constatés au terme de l'enquête. La possibilité de déposer un mémoire sera ouverte à tous et non seulement aux participants et aux intervenants.

Étant donné ce qui précède, l'Ordre des architectes du Québec convient de **retirer** la demande d'intervention produite le 28 mai dernier.

Nous allons bien entendu suivre avec intérêt le déroulement des travaux et prendre connaissance de la preuve déposée. Comme indiqué le 28 mai, nous déposerons en temps et lieu un mémoire à l'attention des membres de la Commission.

Dans l'intervalle, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou commentaire.

Bien cordialement,

**Jean-Pierre Dumont, avocat**  
**Directeur général et secrétaire**

Ordre des architectes du Québec  
1825, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal QC H3H 1R4  
Tél. : 514 937-6168, poste 211  
Fax : 514 933-0242  
[jpdumont@oag.com](mailto:jpdumont@oag.com)

Le 2012-05-28 à 15:58, Jean Pierre Dumont a écrit :

Bonjour,

L'Ordre des architectes du Québec, dont vous trouverez les coordonnées complètes ci-dessous, souhaite contribuer à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction sous le statut d'intervenant.

En tant qu'ordre professionnel ayant pour mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'accès et en régissant l'exercice de la profession d'architecte au Québec, nous pensons en effet que notre expertise dans le domaine de la construction peut être utile au travail de la Commission.

Rappelons en effet que l'architecte est le professionnels formé pour coordonner l'ensemble des professionnels dans un projet de bâtiment. Nos membres connaissent donc bien les rôles de chacun des acteurs impliqués : ingénieurs, entrepreneurs, etc. Ils nous en font part. Par ailleurs, nous avons développé depuis quelques années une bonne compréhension des modes d'attribution des contrats publics en construction et des évolutions récentes. Notre intervention en commission parlementaire et le dépôt de notre mémoire lors de la consultation publique sur le projet de loi no 65, Loi sur Infrastructure Québec, à l'automne 2009 en témoigne. Tout comme, par exemples, notre magazine Esquisses du printemps 2012 dont le dossier portait sur la commande publique ou encore plusieurs de nos interventions dans les médias. À ce sujet, rappelons que l'Ordre des architectes faisait partie des premiers organismes à se manifester publiquement en faveur de la mise sur pied de la présente commission.

À titre d'information, rappelons également que l'Ordre des architectes compte à ce jour 3450 membres et près de 600 stagiaires en architecture.

En conséquence, non seulement nous avons un intérêt réel à l'égard de l'enquête, mais nous jouissons, selon nous, d'une expertise particulière qui font de nous un intervenant intéressant pour la Commission.

La contribution que nous nous proposons d'apporter pourrait avoir deux volets :

- d'une part, un partage de notre expertise sur la situation qui prévaut actuellement au Québec et les conditions susceptibles - selon nous - de générer des situations de collusion, corruption et conflit d'intérêts,
- d'autre part, la formulation de recommandations pour enrayer et prévenir la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction.

Vous le comprenez, c'est surtout sur la partie du mandat de la Commission décrit à l'alinéa 3 que nous nous proposons d'intervenir.

"IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur les commissions d'enquête, soit constituée une commission d'enquête dont le mandat est le suivant :

- (...)
3. d'examiner des pistes de solution et de faire des recommandations en vue d'établir des mesures permettant d'identifier, d'enrayer et de prévenir la collusion et la corruption dans l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction ainsi que l'infiltration de celle-ci par le crime organisé."

Notre présentation prendrait la forme d'un exposé d'une vingtaine de minutes et un mémoire serait déposé au bénéfice de la Commission.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer nos sincères salutations,

--

**Jean-Pierre Dumont, avocat**  
**Directeur général et secrétaire**

Ordre des architectes du Québec  
1825, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal QC H3H 1R4  
Tél. : 514 937-6168, poste 211  
Fax : 514 933-0242  
[jpumont@oaq.com](mailto:jpumont@oaq.com)  
[www.oaq.com](http://www.oaq.com)